LABEL HR EXCELLENCE IN RESEARCH (HRS4R)

English Version

HRS4R Logo
Image not found or type unknown

HRS4R : L'excellence en ressources humaines pour la recherche au quotidien

L’URN a reçu en juillet 2023 le label HRS4R, *HR Excellence in Research*, délivré par la Commission Européenne. Cette distinction marque la première étape d’une initiative amorcée en septembre 2020. Elle témoigne de l’engagement de l’université à s’intégrer dans l’espace européen de la recherche. L’objectif de cette démarche est de favoriser l’amélioration continue des pratiques de recrutement et des conditions de travail, en particulier pour les chercheurs au sein de l’établissement.

Les principes fondamentaux à respecter sont précisés dans la Charte européenne du chercheur, qui recommande un recrutement des chercheurs basé sur des critères ouverts et transparents. Les candidatures doivent être évaluées en fonction des compétences individuelles, plutôt qu’en fonction du laboratoire d’origine, conformément à la politique de recrutement OTM-R. Il est également primordial que les annonces d’emploi soient largement diffusées.

Pour élaborer le plan d’action (pour les cinq prochaines années), l’URN, en collaboration avec ses services et en concertation avec le personnel, a fait le point sur ses pratiques de recrutement et sur les conditions de travail au sein de l’établissement (enquêtes auprès des personnels, groupes de travail ad hoc). L’université a ainsi pu mesurer les écarts par rapport aux principes européens. Les mesures prises pour mettre en œuvre le plan HRS4R bénéficieront à l’ensemble du personnel de l’université.

En 2025, selon les règles relatives au Label, une évaluation interne de l’état d’avancement du programme doit être réalisée au terme d’une période de deux ans.

C’est l’occasion d’évaluer et de réviser le plan d’action en fonction des difficultés rencontrées ou des éléments nouveaux apparus au cours de sa mise en œuvre. Le plan d’action révisé doit être validé par la Commission européenne.

L’université fera l’objet d’un audit de la Commission européenne au terme de la période de cinq ans, à l’issue duquel le Label sera renouvelé (ou non) en 2028.

Ensuite, l’université sera évaluée tous les 3 ans.

Pour aller plus loin

- Lettre d’engagement de l’université de Rouen Normandie (15 novembre 2021, en anglais)
- Politique OTM-R de l’université 2025
- Plan d’action 2023-2028 (22 mai 2023)
- Cycle de progression de la labellisation et de son renouvellement
- Plan d’action révisé 2025-2028

Liens utiles

- EURAXESS – HRS4R
- Science ouverte – Entrepôt de données de la recherche institutionnel
- Bilans sociaux, RSU
- Intégrité scientifique

Pilotage du projet

- Comité de suivi
- Comité de pilotage

Le détail de la composition des comités

Contact

Chargé de projet HRS4R université de Rouen Normandie : Sylvain Chambreland

Publié le : 2021-05-07 15:11:21